



Pass'Voyage

Partez sereinement en vacances

Mgéfi
groupe matmut ☆



ASSURANCE VOYAGE

Pass'Voyage

Un souci de santé à l'étranger, qu'il soit bénin ou plus important, peut vous coûter cher. En effet, les dépenses de soins peuvent varier énormément d'un pays à l'autre. Carte bancaire, complémentaire santé ou assurance habitation ne couvrent pas tout.

Votre mutuelle pense à vous, même au-delà de nos frontières, en vous proposant sa solution Mgéfi Pass'voyage.

2 niveaux de couvertures

Pass'voyage Essentiel : un niveau de couverture essentiel en cas d'accident ou de maladie lors d'un voyage en France ou à l'étranger (rapatriement sanitaire, avance et prise en charge des frais médicaux, prolongation de séjour pour raison médicale, assistance en cas de décès, frais de justice et caution à l'étranger...)

Pass'voyage Extension : un niveau de couverture optimal qui comprend les garanties de l'offre Pass'Voyage Essentiel, couplées à des garanties d'assurance (annulation, retard d'avion ou de train, assurance bagage, individuelle accident, responsabilité civile à l'étranger...).



Les + qui font la différence



Assistance médicale et rapatriement



Un réseau de 9 400 établissements hospitaliers référencés à travers le monde



Assurance annulation et interruption de séjour (en cas d'imprévu, de suppression ou modification des congés par l'employeur)



À partir de 25 € par personne



Une adhésion simple : 100 % web ou par téléphone



Jusqu'à 10 voyageurs couverts par séjour



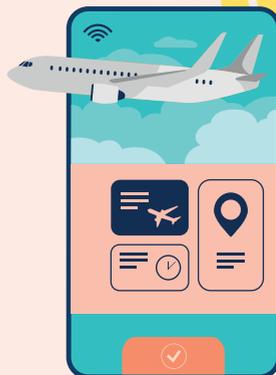
Des dépenses de soins qui peuvent peser...



Rapatriement
depuis l'île Maurice
23 000 € ⁽³⁾



Otite aigüe à New-York
Visite chez le généraliste
200 € ⁽³⁾



	Pass'Voyage essentiel	Pass'Voyage extension
Rapatriement sanitaire	✓	✓
Avance et prise en charge des frais médicaux	150 000 € ^{(1) (2)}	150 000 € ^{(1) (2)}
Prolongation de séjour pour raison médicale	✓	✓
Assistance en cas de décès	✓	✓
Frais de justice et caution à l'étranger	3 000 € ⁽¹⁾	3 000 € ⁽¹⁾
Assurance annulation	-	8 000 € ^{(1) (2)}
Retard d'avion ou de train	-	✓
Assurance bagage	-	✓
Individuelle accident	-	8 000 € ^{(1) (2)}
Responsabilité civile à l'étranger	-	4 500 000 € ⁽¹⁾
Interruption de séjour	-	5 000 € ^{(1) (2)}

⁽¹⁾ Sous réserve des dispositions prévues par la notice d'informations

⁽²⁾ Montant par personne

⁽³⁾ Montants constatés par notre équipe médicale



**N'hésitez pas
à faire un devis
directement sur
mgefi.fr**

**Besoin de
conseils ?**

**Adhésion sur notre site internet
ou par téléphone**



05 49 34 84 42

(Coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00



mgefi.fr



Mgéfi

**6, rue Bouchardon – CS 50070
75481 Paris Cedex 10**

Mgéfi
groupe matmut


MUTUALITÉ
MEMBRE DE LA **FRANÇAISE**

Distributeur : Mutuelle Générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (Mgéfi), mutuelle soumise au livre II du Code de la mutualité – Siren n° 499 982 098 – 6, rue Bouchardon – CS 50070 – 75481 Paris Cedex 10 – www.mgefi.fr

IMA Assurances, société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118, avenue de Paris CS 40 000 – 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481 511 632

TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED (UK), société anonyme de droit anglais, dont le siège est établi au 20 Fenchurch Street, London EC3M 3BY, N°company Registration house 989421 England – Capital social : £35.000.000, entreprise agréée par l'Autorité de régulation prudentielle, contrôlée par celle-ci ainsi que par l'Autorité de conduite financière du Royaume-Uni et agissant en conformité avec les règles françaises du Code des assurances

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle, les conditions de vos garanties figurent sur les statuts et règlements mutualistes.